



DÉCLARATION DE BOYCOTT

DR CLERMONT-FERRAND

Formation Spécialisée de Service
18 juin 2026

Monsieur le Président,

Les représentants du SNAD CGT Auvergne ont décidé de ne pas participer à la réunion de la Formation Spécialisée de Service de ce jour.

À l'instar de ce qui a été unanimement décidé par l'intersyndicale nationale (CGT, CFDT, USD-FO, UNSA, Solidaires, CFTC et CGC), la CGT boycotte localement l'ensemble des réunions institutionnelles, et ce jusqu'à nouvel ordre. Il s'agit pour nous de dénoncer les atteintes portées au cœur du métier douanier et à l'avenir de notre administration. Le projet de loi RIPOST du Ministre de l'Intérieur prévoit le transfert de prérogatives essentielles vers les services de police et de gendarmerie, sans aucune concertation préalable, et constitue une remise en cause directe de l'identité professionnelle des douaniers, de leur expertise opérationnelle, et plus largement de la place de la Douane dans l'architecture de la sécurité du territoire. Le 16 avril dernier, notre Ministre s'était engagé, au nom du gouvernement, à porter un amendement au projet de loi RIPOST pour y inscrire « le principe de subsidiarité » et garantir ainsi la priorité de la douane sur son terrain d'action. Il ne l'a pas fait, mais peut-être était-il occupé à adresser des lettres de félicitations aux agents de la brigade de Saint-Étienne suite à la saisie le 23 mars de plus d'une tonne de cocaïne ? Visiblement pas puisque près de 3 mois plus tard les agents attendent toujours ce courrier.

Avant de quitter la salle, nous allons faire référence à l'ordre du jour.

Concernant la présentation du DUERP, un risque a été ajouté cette année concernant le risque d'agression des enquêteurs du SRE lors des auditions libres de particuliers en lien avec des infractions financières. Il est indispensable que la direction générale se saisisse de ce sujet pour donner des instructions claires à l'ensemble des enquêteurs et garantir leur sécurité.

Un nettoyage approfondi des sols devrait être réalisé chaque année. Cependant, une annotation dans le registre santé sécurité au travail d'un service clermontois a été inscrite en novembre dernier, cette prestation n'étant plus assurée depuis de nombreuses années. A ce jour, ce nettoyage n'a toujours pas été fait. À quelques mois du déménagement, les agents se demandent si cette prestation aura réellement lieu.

Concernant les risques psycho sociaux, les agents dans leur ensemble sont inquiets. Inquiets quant à l'effectif physique cible qui est revu à la baisse alors que la charge de travail et la pression temporelle sont déjà une réalité quotidienne depuis de nombreuses années, inquiets quant au départ en mobilité de leurs collègues sans remplacement,

inquiets de constater qu'un poste comme la cellule conseil aux entreprises n'est pas pourvu, inquiets de la non-affectation d'un chef divisionnaire de manière pérenne, inquiets de l'absence d'agents pour raison médicale sur de longues périodes.

Concernant les projets immobiliers, les collègues stéphanois attendent depuis des mois de savoir si le projet de déménagement dans le bâtiment neuf voisin va se concrétiser et ce qu'il adviendra en cas de réponse négative. Les locaux actuels sont vieillissants et sont une véritable passoire thermique. Pour les futurs bureaux clermontois, les représentants du personnel souhaiteraient communication des plans des locaux. À quelques mois de l'emménagement dans ce nouveau bâtiment, cette demande nous paraît légitime.

Notre non-participation à la réunion de ce jour ne signifie pas un désintérêt des sujets locaux en matière de santé, de conditions de travail et de sécurité au travail et nous sommes à l'écoute de l'ensemble des personnels.